



L'AACC ACCUEILLE L'AGENCE TEN

Paris, le mercredi 09 janvier 2019 – L'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) est heureuse d'accueillir l'agence **TEN** parmi les agences membres de ses **délégations Publicité et Customer Marketing**.

Créée au Mans en 2009 par Pierre JEANNESSON, **TEN** est une **agence de communication 360** qui accompagne ses clients sur l'intégralité de leur communication et dans leur stratégie de marque.

Pour de meilleurs résultats et afin de faciliter les échanges, toute l'organisation des **pôles stratégie de marque, création et web** a été mûrement réfléchi. De plus, l'équipe **connaît tous les clients de l'agence ainsi que leurs attentes**, ce qui permet d'être force de proposition et de fournir un rendu plus avisé.

À la fois jeune et expérimentée, l'équipe **TEN** est formée régulièrement aux **nouvelles tendances**. Elle intervient auprès de ses clients dans **4 domaines d'expertises** : le **conseil stratégique**, la **création de supports print et digitaux**, la **production** de motion design et de films corporate ainsi que la **Conception** de sites web.

L'agence compte parmi ses principaux clients : **LA SETRAM / LE LABEL ARTISANS EBENISTES DE FRANCE / GERESO / BLOT IMMOBILIER / BURO CLUB / SECURITEST / LE MANS FC / LE MUSEE DES 24 HEURES DU MANS / LE GROUPE FPEE / AIR TOURAIN / UIMM SARTHE / LA SOMMELIERE / SOFRADI / MMA / CARREFOUR VOYAGES / VEOLIA / LE MANS EVENEMENTS / PATHÉ / EURIAL INTERNATIONAL / YANET PROPRETE / MULTILAQUE / LE MANS DEVELOPPEMENT...**

Cette adhésion a été validée par le Conseil d'Administration de l'AACC.

Agence TEN : 70 avenue du Général de Gaulle - 72000 - LE MANS
www.agenceten.com

Contacts :

Pierre JEANNESSON - pierre@agenceten.com – 02 43 89 68 33
Lorraine RONCIN - lrncin@aacc.fr - 01 47 42 27 26

A propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable et Directeurs de Développement. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr